



LE TRAIT D'UNION DE L'A.A.L.E.P.



Le Journal de l'Amicale des Anciens de la Légion Etrangère de Paris

AG 2012

Retour vers le futur

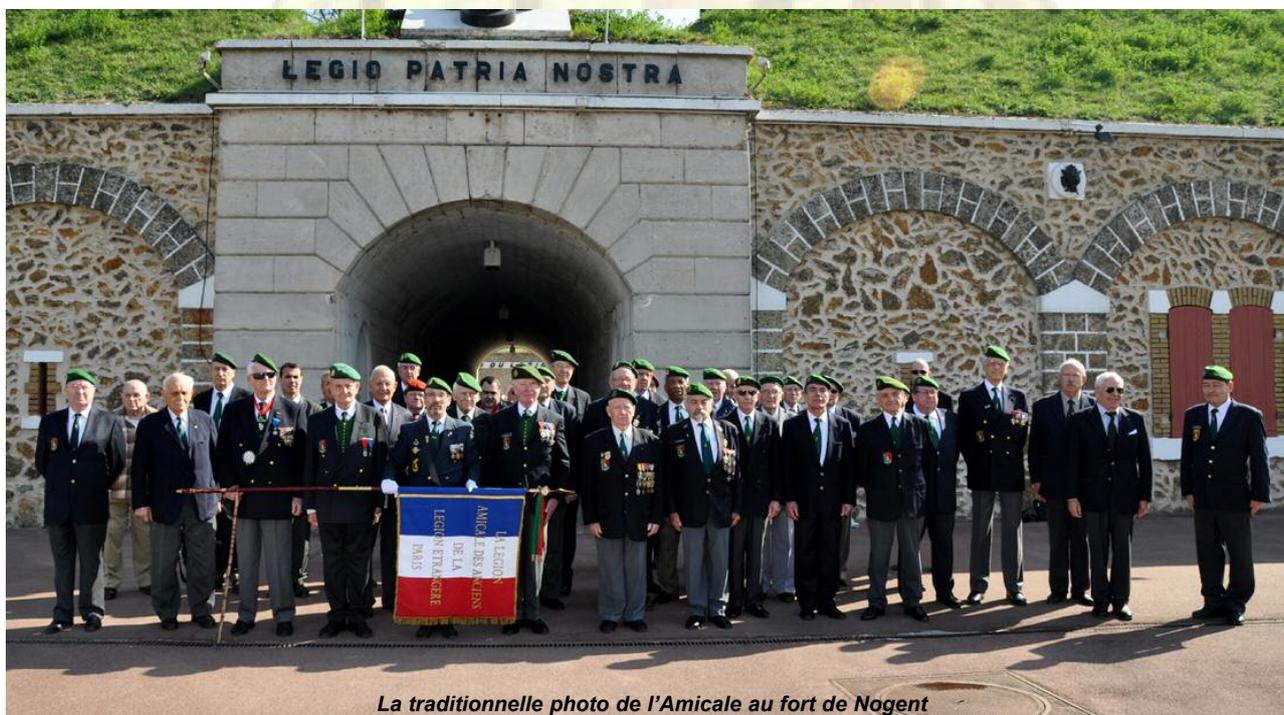


Camerone 2012



Juin 2012 - Numéro 83

29 MARS : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.A.L.E.P.



SOMMAIRE

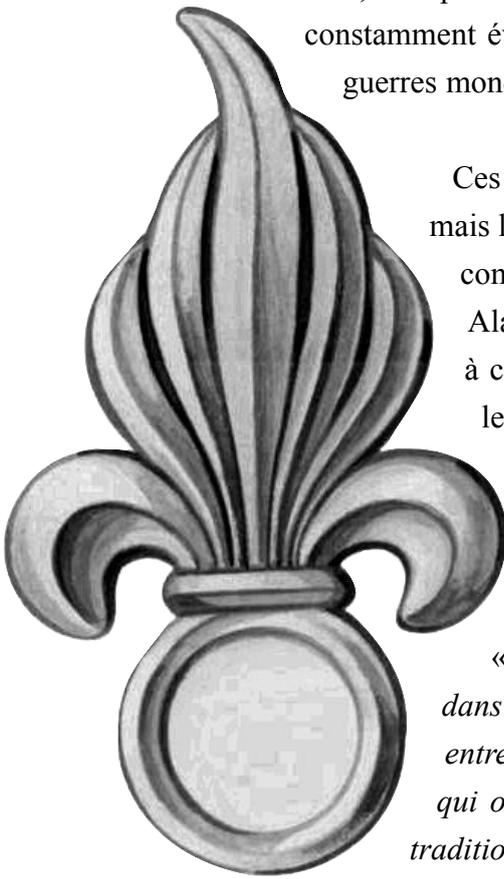
Numéro 83 - Juin 2012

- 3 Editorial**
- 4 Informations pratiques**
- 5 Carnet familial**
- 10 Commémoration**
- 12 Camerone 2012**
- 12 Le Camerone d'Alfred**
- 13 Information F.S.A.L.E.**
- 14 Web-documentaire E.C.P.AD**



ÉDITO

L'Amicale a 114 ans d'existence depuis le 10 mai dernier, le Trait d'Union 16 ans. Bien que son fondateur, l'ex-sergent Jacques Emile Maurer, de Colmar, l'ait présidée pendant près de cinquante années, l'équipe dirigeante a constamment évolué au gré des ans et des circonstances, notamment deux guerres mondiales.



Ces dix dernières années, la présidence a connu des permutations mais l'on retrouve toujours une même équipe de trois hommes aux commandes depuis 2002, Benoît Guiffroy, André Matzneff et Alain Moinard soit au poste de président, de vice-président soit à celui de trésorier ou de secrétaire général sinon en cumulant les deux derniers par nécessité.

L'équipe est solide, la concertation est et doit être permanente, consacrant une grande partie de son temps et de ses activités au maintien des objectifs de l'Amicale : *«Entretenir les sentiments de fraternité et de solidarité nés dans les rangs de la Légion Etrangère», «Servir de trait d'union entre les anciens et la Légion d'active», «Aider ceux d'entre nous qui ont besoin d'un appui moral ou matériel» et «perpétuer les traditions d'Honneur et de Fidélité nés dans les rangs de la Légion Etrangère»*

Guidé par l'Esprit Légion chacun, pris séparément, est en mesure de remplacer l'autre en cas de besoin, maintenant le cap coûte que coûte, sans autre ambition que : *«Vive encore longtemps La Légion !»*.

Le Président

Le Colonel Guiffroy m'ayant gentiment demandé d'ajouter un mot à la suite de son édito, je ne peux que dire : il n'y a rien à ajouter.

André Matzneff

VIE DE L'AMICALE

RÉUNIONS :

Les réunions de l'Amicale sont mensuelles sauf en juillet et en août.

Elles ont lieu en principe tous les 3^{ème} **samedi** du mois, mais le Secrétaire Général vous fera savoir par courrier à chaque fois, la date et l'horaire de la réunion.

A l'issue, un repas non obligatoire, est pris par les participants qui veulent ainsi prolonger le contact amical.

Le Siège Social de l'Amicale est fixé au Siège de la Fédération des Sociétés d'Anciens de la Légion de la Légion Étrangère : 15, avenue de la Motte Picquet - 75007 PARIS.

Permanence : tous les vendredi après-midi de 14 à 17h, sauf en août et les jours fériés, au siège de l'Amicale, 15 avenue de La Motte-Picquet 75007 Paris (dans la cour, au fond du couloir d'entrée) ; entre les stations de métro Ecole Militaire et La Tour-Maubourg.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Colonel Pierre JALUZOT (†)	Président d'honneur
Sauveur AGOSTA	Vice-président honoraire
Benoît GUIFFRAY	Président
André MATZNEFF	Vice-Président
Alain MOINARD	Secrétaire général et Trésorier général
Alfred BERGER	Porte-Drapeau
Eric AGULLO	Membre
Jacques BONNIN	Membre
Sylvin BOURGEOIS	Membre
Patrick DAVID	Membre
Pascal GEORGES-PICOT	Membre
Philippe TAYLOR	Membre
Jacques TUCEK	Membre



Pour une inscription nouvelle :

Votre chèque de cotisation ou de don est à libeller à l'ordre de "La Légion" A.A.L.E.P. et à adresser au Secrétaire Général de l'A.A.L.E.P. - 15 avenue de La Motte Picquet - 75007 PARIS qui vous enverra ou vous remettra à la prochaine réunion, votre carte d'adhérent.

- **Lettre de "la Légion"** Amicale des Anciens de la Légion Etrangère de Paris
15, avenue de la Motte-Picquet 75007 Paris
- Publication paraissant plusieurs fois par an, qui ne peut être vendue
- **Directeur de la publication** : Benoît Guiffroy président de la Légion A.A.L.E.P.
- **Rédacteur en chef** : André Matzneff
- **Directeur artistique** : Jean-Michel Lasaygues
- **Crédit photos** : Marc Merrheim, Life Magazine.
- **Fabrication** : "APOSIT" 79 rue de la Cerisaie, 92700 Colombes
- **Date du dépôt légal** : à la parution
- **Numéro I.S.S.N.** : 1635-3250

CARNET FAMILIAL

DEUIL

Angelo Boccali nous a quittés

Mercredi 6 juin 2012, au Père Lachaise, la chapelle était trop petite pour accueillir tous ceux qui sont venus rendre un dernier hommage à Angelo Boccali en présence de sa famille italienne.

Plus de 20 porte-Drapeaux, des anciens de Diên-Biên-Phu, des membres de l'A.A.L.E.P., de l'U.N.C. et bien d'autres, ont tenu à saluer le dévouement, le courage, la perpétuelle bonne humeur et la fidélité en amitié de celui qui fut le porte-Drapeau de ces trois associations. C'est le Colonel Jean Luciani qui prononça son éloge funèbre avant que l'assistance, à pleine voix, ne chante les deniers couplets de «*la colonne*».

Angelo Boccali était médaillé militaire, il était titulaire de la Croix de Guerre des T.O.E. avec citation à l'Ordre de la Brigade.



Capitaine André Boutot

L'amicale et son drapeau assistaient aux obsèques du Capitaine André Boutot à l'église Notre-Dame du Pérpétuel Secours de Puteaux. André Boutot était un ancien du 1^{er} R.E.C. où il servit notamment sous les ordres du Colonel de Blighnières. Commandeur de la Légion d'honneur, 7 palmes ornaient ses Croix de Guerre 1939-1945 et T.O.E.

ACTIVITÉS DE L'AMICALE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 29 mars 2012

L'assemblée débute à 10h30, le jeudi 29 mars 2012 au Fort de Nogent à Fontenay sous Bois, en présence de 35 membres actifs auxquels sont répartis les 28 pouvoirs de membres absents. Le quorum est atteint.

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation des nouveaux membres ;
- Rapport moral du Président ;
- Rapport d'activités par le Secrétaire Général ;
- Rapport du Trésorier Général ;
- Rapport du Vérificateur aux comptes
- Vote des motions, quitus
- Elections du conseil d'administration
- Questions diverses

Prenant la parole, le Président rappelle les décès survenus en 2011 parmi les membres de l'Amicale et au sein des unités de la Légion d'active engagées sur le front des OPEX. Il fait observer une minute de recueillement et demande d'avoir une pensée pour tous ceux, qui malades et fatigués, n'ont pu se joindre à nous pour cette occasion.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Dans son rapport moral, il souligne la bonne santé de l'Amicale, « cette dernière compte 113 membres actifs à jour de cotisation et 20 membres amis. De nombreux autres ne sont pas compris dans ces chiffres mais ils demeurent dans nos cœurs et reçoivent nos vœux, nos invitations et, surtout, le Trait d'Union, lien indispensable entre tous. Ceci fait de nous l'une des amicales les plus importantes parmi celles qui adhèrent à la F.S.A.L.E.

Autre point très satisfaisant, le recrutement ne tarit pas, bien au contraire. L'Amicale a accueilli dans ses rangs 21 nouveaux membres actifs et 3 membres amis en 2011. Un point doit être souligné et considéré comme particulièrement positif : parmi ces adhésions, bon nombre viennent de jeunes ou de jeunes Anciens. Dans cette enceinte nous ne pouvons nous empêcher de citer les noms du Capitaine Sylvain Bourgeois, des Adjudant-chef Daniel Fassi et Mathieu Clément, ainsi que du Sergent-chef Jozsef Farkas, qui étaient encore

très récemment les chevilles ouvrières du Fort de Nogent. Comme écrit et répété en de nombreuses occasions : «*Accueillir de nouveaux membres doit être un soucis constant*». Non pas pour le plaisir de faire masse, mais parce que chaque nouvel adhérent est une source pour l'Amicale, du fait de ses relations ou par le «*bouche à oreille*» pour découvrir d'anciens Légionnaires qui sont peut être en difficulté et pour lesquels l'A.A.L.E.P. peut signer son premier devoir, d'entraide et de solidarité.

Nos relations avec notre «*Mère*» la FSALE sont excellentes et nous remercions le Général Robert Rideau pour l'aide très significative que la Fédération nous a apportée dans l'organisation de notre superbe pèlerinage, le mot n'est pas trop fort, à Colmar.

Autres remerciements à l'Amicale de l'Essonne et à son Président le Colonel Savelli, qui s'est spontanément proposée pour entretenir au cimetière russe de Sainte Geneviève des Bois, le carré des officiers étrangers ayant servi la France, où repose notamment notre très grand Ancien le Général Pechkoff.

Le Trait d'Union se porte bien grâce à l'infatigable dévouement de notre ami Jean-Michel Lasaygues.

Enfin nos participations aux cérémonies officielles parisiennes ont été respectées, malgré la grande fatigue de notre Porte Drapeau «*de bronze*», Alfred Berger. Nous avons le plaisir d'annoncer que son dévouement est récompensé par le «*Diplôme d'honneur des porte-Drapeaux avec palme*» qui vient de lui être accordé».

RAPPORT D'ACTIVITES 2011 du SECRETAIRE GENERAL

«Notre précédente Assemblée Générale ordinaire s'est déroulée le 12 mars 2011.

Depuis cette date, nos activités ont été aussi nombreuses et appréciées qu'auparavant. Nous totalisons à ce jour **133 adhérents**, dont **113 membres actifs** et **20 associés**.

Activités accomplies depuis un an :

1. Sur le plan statutaire : le conseil d'administration et les membres du bureau se sont réunis à cinq reprises :

- Le **12 mars 2011** : au Fort de Nogent ;
- Le **12 juillet 2011** : au siège de l'UBFT ;
- Le **14 septembre 2011** : au Fort de Nogent ;
- Le **15 novembre 2011** : au siège de l'UBFT ;
- Le **17 février 2012** : au siège de l'UBFT.

2. Notre Président a participé au cours de cette période à la réunion des présidents des Amicales d'Ile de France sous la présidence du Général Ivanoff et au Conseil d'administration de la FSALE en juin 2011.

3. Autres activités majeures : réunions mensuelles en particuliers.

- **25 mars 2011** : Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe avec le Président des Volontaires Hellènes ayant servi dans l'Armée Française et à la Légion Etrangère.
- **30 avril 2011** : Célébration de « Camerone » à Paris et Nogent :
 - * Plaque du combat de Camerone aux Invalides ;
 - * Prise d'armes au Fort de Nogent ;
 - * Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.
- **14 mai 2011** : Journée champêtre annuelle à l'île Marrante à Colombes.
- **13 juillet 2011** : Prise d'armes dans les jardins du Luxembourg, des éléments de la Légion Etrangère défilant le 14 juillet sur les Champs Elysées.
- **14 septembre 2011** : Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe : percée de la ligne Hindenburg.
- **15, 16, 17 octobre 2011** : sortie mémoire à Colmar sur les pas du régiment de Marche de la Légion Etrangère lors de la libération de l'Alsace en 1945.
- **26 novembre 2011** : Visite du cimetière Orthodoxe Russe de Sainte Geneviève des Bois.
- **12 janvier 2012** : Fête des rois organisée par la FSALE et visite de la crèche au Fort de Nogent.
- **11 février 2012** : Visite du Musée des Cosaques de la Garde Impériale Russe à Courbevoie suivi d'un déjeuner à Colombes.

4. Participation aux cérémonies nationales :

- **8 mai 2011** : Anniversaire de la fin du deuxième conflit mondial.
- **8 juin 2011** : Journée nationale en souvenir de la guerre d'Indochine.
- **25 août 2011** : Anniversaire de la libération de Paris (1944).
- **24 septembre 2011** : Journée des Harkis.
- **11 novembre 2011** : Cérémonie et veillée à l'Arc de Triomphe.

- **5 décembre 2011** : Cérémonie d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie à la mairie du 17^{ème} arrondissement.

5. Hommage rendu à nos camarades disparus :

- **16 mars 2011** : Obsèques du Commandant Figué au cimetière du Père Lachaise (membre ami).
- **10 avril 2011** : Office religieux à la Chapelle de l'Ecole Militaire à la mémoire du Colonel Parisot.
- **31 mai 2011** : Obsèques du Commandant Stien à Versailles.
- **10 juin 2011** : Sépulture du Légionnaire Abatier à Villetaneuse.
- **29 juin 2011** : Obsèques du Général d'Armée Vaillant aux Invalides.
- **19 juillet 2011** : Cérémonie aux invalides pour les neufs militaires Français tués en Afghanistan.
- **3 août 2011** : Obsèques aux Invalides du révérend Père Casta.
- **13 octobre 2011** : Pont Alexandre III – honneurs à un officier du 17^{ème} R.G.P. tués en Afghanistan.
- **2 janvier 2012** : Pont Alexandre III – honneurs à deux militaires tués en Afghanistan.
- **24 janvier 2012** : Pont Alexandre III – honneurs à deux Sous-officiers Légion tués en Afghanistan.
- **27 février 2012** : Obsèques de notre adhérent actif, Albert Lemoine dit Jacquot.
- **22 mars 2012** : Obsèques à Chelles de Robert Schelcher (membre ami).

Au total **27 sorties** de notre drapeau auxquelles il convient d'ajouter les sorties effectuées par nos portes drapeaux remplaçants.

Ainsi nous pouvons constater, une fois de plus que notre Amicale joue un rôle important dans notre société : elle demeure toujours aussi dynamique avec des activités nombreuses et variées ».

RAPPORT FINANCIER du TRESORIER GENERAL

« Cette année nous avons réussi à équilibrer les comptes, en effet les dépenses s'élèvent à 14 823.78 € contre 15 038.45 € pour les recettes. Nous terminons donc l'année avec un compte légèrement excédentaire de 214.67€ (conforme à notre budget prévisionnel). Malheureusement les comptes de bilan viennent affecter ce résultat en faisant apparaître un excédent de charges sur produits de 146,41 €. La régularisation de nos stocks et les différentes immobilisations (361.08 €) ont eu un effet direct sur le résultat de l'exercice.

Nos différentes activités (en particulier les repas) ont dégagé un excédent intéressant prouvant la bonne participation des adhérents.

Les cotisations ont été bien honorées au cours de cet exercice : 6675.00 €.

Par ailleurs il faut souligner la générosité de nos membres qui ont fait des dons à la hauteur de 3259.60 €.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3 112.55 € et le Trait d'Union intervient pour 2 526.42 € non inclus dans le budget précédent.

Les comptes détaillés sont consultables par tous les adhérents au siège de notre Amicale ».

BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N			N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net				
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital	(6 091)	(6 091)
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles	55		55	164	- Réserve légale	5 745	6 091
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
TOTAL I	55		55	164	- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau	6 964	6 964
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(146)	(346)
Marchandises	1 255		1 255	1 507	Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes					TOTAL I	6 472	6 618
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	55		55		Dettes		
Autres				245	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	4 799		4 799	5 018	Fournisseurs et comptes rattachés	214	1 088
Caisse	601		601	772	Autres	80	
TOTAL II	6 711		6 711	7 542	TOTAL III	294	1 088
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	6 766		6 766	7 706	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	6 766	7 706

RAPPORT du CONTROLEUR AUX COMPTES

Monsieur Robert Poinard, contrôleur aux comptes lit son rapport :

« Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs et mes chers Camarades,

C'est dans l'après-midi du mardi 13 mars que j'ai rencontré notre Président, André Matzneff, et notre Trésorier, Alain Moinard, pour procéder au contrôle des comptes de l'Amicale.

Comme il en a pris l'habitude, notre trésorier m'a présenté :

- Le bilan de l'exercice 2011,
- Le compte de résultats de ce même exercice,
- Les divers états qui lui avaient permis de les établir,
- Les pièces justificatives apportées à l'appui de ces états.

Le tout dans un ordre irréprochable, lui permettant d'aller au devant de mes contrôles habituels.

J'ai toutefois relevé quelques petits problèmes qui ont pu être résolus sans difficulté avec votre trésorier, ou pourront l'être avec le concours du Conseil d'Administration de l'Amicale.

Dans mon rapport du 11 mars 2011, je notais que le résultat de l'exercice 2010 était à nouveau négatif de 346 € **seulement**, tout en constatant que des efforts avaient été faits pour que les repas et les festivités présentent des résultats en équilibre. Ce qui me permettait de conclure que nous étions sur la bonne voie du redressement.

C'est que nous sommes **encore** pour le résultat de l'exercice 2011, à nouveau négatif - de 146 € **seulement** – que je propose d'imputer au «*report à nouveau*», après avoir approuvé les comptes de l'exercice.

La comptabilité est bien tenue et, avec l'appui du Conseil d'Administration, votre trésorier, Alain Moinard, que je félicite, devrait être en mesure de suivre de très près le budget prévisionnel positif qui vient de vous être présenté. ».

Fait à Paris le 27 mars 2012

MOTIONS

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises	80	40
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	7 083	5 906
Achats d'approvisionnement	28		Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)	252	40	Production immobilisée		
Autres charges externes	14 796	12 892	Subventions d'exploitation	1 300	1 300
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits	5 935	5 292
Rémunération du personnel			Produits financiers		
Charges sociales					
Dotations aux amortissements	109	109			
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Charges financières					
TOTAL (I)	15 184	13 041	TOTAL (I)	14 398	12 538
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	640	157
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	15 184	13 041	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	15 038	12 695
BENEFICE OU PERTE	(146)	(346)			
TOTAL GENERAL	15 038	12 695	TOTAL GENERAL	15 038	12 695

Trois motions sont votées à l'unanimité :

- Quitus au Président pour sa gestion ;
- Quitus au Secrétaire pour son rapport ;
- Quitus au Trésorier pour ses comptes et son rapport.

ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Neuf membres de l'actuel Conseil ont fait part de leur candidature pour renouveler leur mandat :

Eric Agullo, Alfred Berger, Jacques Bonnin, Patrick David, Pascal Georges-Picot, Benoît Guiffroy, André Matzneff, Alain Moinard, Philippe Taylor, Jacques Tucek.

Un nouveau membre est également candidat : Sylvain Bourgeois. Tous sont élus à l'unanimité.

Le Président Matzneff ne désirant pas effectuer un autre mandat, le Lieutenant-colonel Guiffroy est élu Président. A l'invitation de celui-ci, le nouvel élu prend la parole :

LE MOT DU NOUVEAU PRESIDENT

«Je tiens à remercier les Membres de l'Amicale pour la confiance qu'ils m'accordent de nouveau aujourd'hui par cette élection à la fonction de président, poste que j'ai occupé de septembre 2001 à mars 2006.

Je remercie tout spécialement André Matzneff et les membres du Conseil d'administration qui l'ont secondé efficacement durant six années, comme je le lui avais demandé. Il a œuvré avec abnégation et conviction, souvent dans des conditions difficiles, dans l'Honneur et la Fidélité pour que vive cette amicale appelée « La Légion » depuis son origine, il y a 112 ans.

Mes remerciements les plus chaleureux vont aussi à M. Robert Poinard qui, fidèlement chaque année vient vérifier nos comptes. Il m'a promis d'être là l'an prochain. Merci Monsieur Poinard de cette fidélité sans faille.

Avec l'accord du Conseil d'administration, les fonctions seront ainsi réparties au sein du bureau :

- Président : Benoît Guiffroy ;
- Vice-président : André Matzneff, rédacteur en chef du Trait d'Union ;
- Secrétaire général et trésorier, André Moinard

La répartition des autres fonctions sera déterminée en conseil d'administration. Bien entendu Alfred Berger restera porte-drapeau, Jacques Bonnin aussi, notamment pour l'Amicale qu'il représente.

Comme vous avez pu le constater, le Conseil n'est plus au complet, cinq postes restent à pourvoir, particulièrement au secrétariat et à la comptabilité. C'est notre priorité. Déjà des candidats se sont présentés. Leur candidature va être étudiée en conseil avant de procéder à une cooptation.

Enfin, quelques mots sur les activités à venir mais, au préalable, je vous fais part de mon intention de rétablir les courtes réunions que nous faisons avant chaque repas, lorsque ce sera possible. Elles sont nécessaires ne serait-ce que pour échanger des nouvelles sur les uns et les autres et elles sont prévues dans notre règlement depuis la fondation de « La Légion ».

QUESTIONS DIVERSES

Le colonel Luciani demande une participation de l'Amicale lors d'une cérémonie qui aura lieu devant le monument aux Morts de la ville de Nogent-sur-Marne le lundi 7 mai à 10.30 pour commémorer la Bataille de Dien-Bien-Phu. Le nouveau président a pris note en assurant que l'Amicale y participera avec son drapeau.

M. Ullmer propose d'activer nos adresses Internet pour réduire les frais d'affranchissement. Le bureau a pris bonne note.

En conclusion, le colonel Guiffroy résume, pour information, les activités futures. Sont prévues :

- **Lundi 30 avril à 8 h 30**, 149^{ème} anniversaire du Combat de Camerone : 8 h 30, cérémonie devant «*la plaque commémorative*», au 1^{er} étage de la Cour d'Honneur des Invalides ; 9 h 30 / 10 h, mise en place au Fort de Nogent pour la prise d'armes ; 18h à l'Arc de Triomphe dépôt d'une gerbe et ravivage de la Flamme.
- **Lundi 7 mai à 10 h 30**, commémoration de la Bataille de Dien-Bien-Phu devant le monument aux Morts de la ville de Nogent-sur-Marne ;
- **Samedi 9 juin**, partie de campagne traditionnelle, lieu non encore définitivement choisi ;
- **Vendredi 13 juillet matin** : traditionnelle prise d'armes dans les jardins du Palais du Luxembourg ;
- **Vendredi 14 septembre à 18 h**, ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe probablement suivi par un dîner en commun ;
- Pour **octobre** un déplacement de trois jours à Puylobier et Aubagne est envisagé ou dans une autre garnison de la Légion.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12 h 15.

COMMÉMORATION DU 58^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE DIÊN-BIÊN-PHÚ Nogent-sur-Marne le 7 mai 2012

Le 7 mai 2012, avait lieu à Nogent-sur-Marne, une cérémonie dévoilant la plaque à la mémoire des combattants d'Indochine apposée par la municipalité sur le monument aux Morts de la ville. Cette cérémonie se déroulait en présence des autorités civiles et militaires mais surtout en présence d'anciens combattants d'Indochine parmi lesquels plusieurs membres de notre amicale le Colonel Luciani, le Lieutenant Gnieweck ou l'Adjudant-chef Gusic, entre autres. A cette occasion, le Général Bonnetête, lui-même ancien prisonnier du Viêt-Minh et Président de l'A.N.A.P.I., prononçait un discours émouvant qu'il nous a autorisé à reproduire in-extenso.

«Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Élus, Mesdames et Messieurs les représentants des Corps Constitués, Messieurs les Officiers Généraux, mes chers camarades d'active et anciens combattants.

En ce jour où nous commémorens le 58^{ème} anniversaire de la bataille de Diên-Biên-Phú, la municipalité de Nogent-sur-Marne a tenu à apposer au monument aux Morts une plaque en hommage aux combattants de l'Union Française en Indochine et particulièrement aux combattants de Diên-Biên-Phú. Au nom de ces anciens combattants, je tiens à vous féliciter et à vous remercier, élus et citoyens de Nogent-sur-Marne, avec émotion et reconnaissance.

J'ai en effet été touché et ému lorsque le Colonel Jean Luciani m'a demandé de prononcer ce discours. Certes, je suis Président de l'A.N.A.P.I. (Association Nationale des Anciens Prisonniers, Déportés et Internés d'Indochine) et du Comité National d'Entente des Anciens d'Indochine, mais je n'étais pas à Diên-Biên-Phú. Mon émotion tient aussi



l'Adjudant-chef Gusic et le Capitaine Bonelli saluent le Général Bonnetête

au fait que, mon bataillon de Légion faisant partie du Groupement Mobile de Muong-Koua au Laos, nous étions à trois journées de marche de Diên-Biên-Phú et, après les combats et au début de notre captivité en 1954, nous avons durant plus de quinze jours, contourné le camp retranché, très largement, mais suffisamment près pour entendre le bruit des obus d'artillerie ou des mortiers lourds.

Cette période de notre histoire de France étant malheureusement quasiment méconnue, je souhaite rappeler que cette bataille a commencé le 20 novembre 1953 avec l'opération «Castor». Trois bataillons de parachutistes ont sauté sur Diên-Biên-Phú, avec un succès dû à une surprise totale. Durant plusieurs mois, ce camp retranché a été renforcé et il y eut de nombreux morts et blessés entre le 20 novembre 1953 et le 12 mars 1954. Mais la grande bataille de Diên-Biên-Phú a commencé le 13 mars pour se terminer le 7 mai à 17 h.

Face aux 16 000 combattants de l'Union Française, le Général Giap disposait d'environ 60 000 hommes, avec 5 divisions dont les trois meilleures du Viêt-Minh : les 308, 312 et 316, et une cinquantaine de canons, sans parler des «orgues de



Parachutistes français en route pour DBP

Staline» aux effets dévastateurs, y compris sur le plan psychologique.

Je ne ferai pas la description de cette bataille de 57 jours. J'évoquerai simplement les combats sur le P.A. (point d'appui) Éliane 2. Lors de l'offensive générale du 30 mars, destinée dans l'esprit de Giap à gagner définitivement la bataille, une division a attaqué Éliane 2. Les combats ont duré 107 heures sans interruption. Du 30 mars au 4 avril, trois régiments viêts multiplient les assauts mais échouent. Les pertes sont si lourdes que le commandement Viêt-Minh décide de suspendre les combats et de retirer les troupes engagées sur Éliane 2.

Un commandant de bataillon Viêt-Minh témoigne : «Cette nuit-là, nous ne sommes pas capables d'en finir avec A1 (c'est-à-dire Éliane 2...). A l'aube, mon bataillon ne compte plus qu'une dizaine d'hommes...». Éliane 2 ne tombera que le 7 mai à 2 heures du matin, les Viêts ayant fait sauter ce P.A. avec une tonne d'explosifs introduits en creusant des tunnels dans la colline.

Il y eut au total quelque 3 300 morts et 4 400 blessés. Les combattants eurent à lutter dans des conditions exceptionnellement dures auxquelles il faut ajouter des pluies diluviennes, la boue partout dans les tranchées et les boyaux, le calvaire des blessés graves (il n'y avait plus de piste d'atterrissage) et le courage de ceux qui repartaient au combat avec leur pansement «pour rejoindre les copains qui se battaient». De plus, l'état de fatigue et d'épuisement des combattants était accentué par l'insuffisance de boîtes de ration parachutée dans nos lignes.

Hélas ! Leurs souffrances étaient loin d'être finies. 11 000 combattants (dont près de 3 000 blessés) furent prisonniers du Viêt-Minh. Ils durent d'abord affronter une longue marche de 700 à 800 kilomètres (le plus souvent pieds nus), puis subir leur calvaire dans les camps, les «goulags» du Viêt-Minh. Les brimades, le manque de nourriture, les maladies (dysenterie, paludisme, béri-béri, maladies tropicales) l'absence de médicaments, mais aussi le lavage de cerveau imposé par les commissaires politiques, avec l'autocritique, la critique, la délation... Tout a contribué à un pourcentage de morts (70%) comparable à celui des déportés-résistants dans les camps nazis de déportation. Pour mieux éclairer ce martyr, je vous livre ce témoignage du Colonel Eric Weinberger, sergent de Légion à Diên-Biên-Phủ, qui, jeune Juif hongrois, avait été déporté à Buchenwald, puis prisonnier du Viêt-Minh : «J'ai eu l'occasion de comparer les méthodes des nazis et des viêts. Juifs, Tziganes, résistants, s'ils nous réduisaient en une sous-humanité, les nazis ne cherchaient pas à nous convertir. Par la faim, les privations..., les Viêts nous amenaient au même état, mais ils exigeaient en



Un prisonnier de Diên-Biên-Phủ rendu au cours de l'été 1954



plus que nous adhérons à leur système, en reniant toutes nos valeurs, notre foi en la justice, en notre pays.»

Oui ces combattants ont fait preuve d'un courage exceptionnel et surhumain. Ils ont écrit une page de Gloire qui fait Honneur à la France et à son Armée.

Merci à la municipalité de Nogent-sur-Marne de rendre ainsi, grâce à cette plaque, un hommage solennel aux Morts et aux anciens combattants d'Indochine et particulièrement à ceux de Diên-Biên-Phủ.»

Camerone 2012 - Le Marathon de l'Amicale

Rares sont on peut l'imaginer les unités de Légion où le récit du combat de Camerone est lu à 8h du matin. Encore plus rares, on peut l'affirmer, celles où il est lu deux fois.

Mais l'Amicale des Anciens Légionnaires de Paris est une unité atypique à laquelle cette journée du 30 avril impose des devoirs particuliers et multiples assumés dans la joie, la bonne humeur et le recueillement. Jugez-en plutôt :

A 8 h 30, dépôt de gerbe aux Invalides devant la plaque commémorant le sacrifice de la Compagnie du Capitaine Danjou*, et lecture du combat par un membre de l'Amicale.

A 10 h, changement de décor et participation avec fierté, sur les rangs, à la prise d'Armes du GRLE au Fort de Nogent, avec évidemment lecture, particulièrement impressionnante cette année, du même combat.

Repas pris en commun avec les Légionnaires du Fort à la fraternelle invitation du Chef de corps, le Lt Colonel Stéphane Bourban.

Puis à 18 h .30 Dépôt de gerbe sous l'Arc de Triomphe où l'Amicale était accueillie comme le matin par le Général d'Armée Bruno Cuche, Gouverneur des Invalides et président de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Longue, belle, émouvante journée et chapeau les Anciens pour le ressort !

** Cette plaque sera bientôt déplacée et refaite. Y seront gravés enfin, comme le souhaitait l'Empereur Napoléon III, en lettres d'or les noms de Danjou, Vilain et Maudet. Il suffisait de patienter.*

Le Camerone d'Alfred

Comment fêter Camerone quand on a une jambe cassée, l'interdiction de se déplacer et que l'on se trouve dans la maison de repos des Gueules Cassées au Coudon près de Toulon ? Voilà le cruel problème que devait résoudre notre porte Drapeau national le cher Alfred Berger, qui n'a pas manqué un 30 avril depuis qu'il s'est engagé à la Légion voici... disons une bonne soixantaine d'années.

Mais le mot impossible ne fait pas partie du vocabulaire du Légionnaire, encore moins quand on fait partie d'une Amicale d'Anciens.

Le 30 Avril tous les Légionnaires sont à Aubagne ou dans les régiments ? Qu'à cela ne tienne, on célébrera Camerone le 27.

Qui assistera à la cérémonie ? Eh bien, grâce soit rendue à l'Adjudant chef Clément Ragot, bien connu des lecteurs du Trait d'Union, l'Amicale du Var viendra avec en tête son président le Capitaine (er) de Mordvine Stschodro accompagné de trois Adjudants chef.

Seront aussi présents notre Trésorier, Alain Moinard qui se trouve à Marseille pour affaires et le vice président de l'Amicale André Matzneff.

Et donc le 27 Avril par un superbe temps Alfred Berger a eu son petit Camerone tout à fait dans les traditions : André Matzneff lui a remis le diplôme de Porte Drapeau avec Palme et accroché l'insigne à son revers.

Il a été donné lecture du récit du Combat, puis Alfred Berger a déposé une gerbe devant le petit monument dédié au fondateur des Gueules Cassées le Colonel Picot. Rappelons que le Général Rollet fut le président de l'Union en 1938-39.

Après la photo de famille avec les infirmières du Domaine et bien entendu la tendre Mireille Berger, tout le monde a bu le champagne offert par Alfred.

Camerone très réussi selon l'opinion générale et il ne pleuvait pas comme à Aubagne !



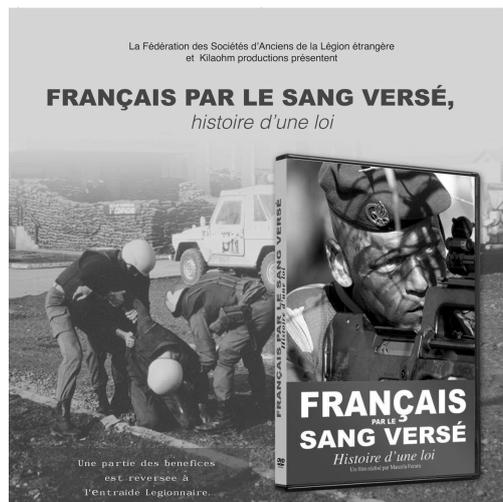
Alfred Berger entouré de Mireille et de tous ses amis

NOUVELLES DU FRONT

LA LETTRE DE LA F.S.A.L.E.

La FSALE a un devoir de communication. De nos jours le «bien faire» ne suffit plus, le «faire savoir» s'impose. C'est la raison d'être des pages de K.B. qui nous sont dédiées, des bulletins de nos amicales et bien sûr de nos sites internet. On ne peut que s'en féliciter.

Il arrive malheureusement que certains individus, issus de nos rangs, s'arrogent les possibilités offertes par «la toile» pour se répandre en vilénies sur l'institution, voire sur leurs anciens compagnons d'armes. Ces derniers bien légitimement s'en sont émus. Que faire ? A y bien réfléchir, une hautaine et dédaigneuse ignorance me paraît être la réponse la plus appropriée : aucun lien entre nos sites et les leurs, aucune visite de leur site (même par curiosité) et bien sûr, le cas échéant, l'exclusion de ces tristes sires (un autre terme serait plus approprié) de nos amicales.



Le 26 janvier dernier, le film «*Français par le sang versé, histoire d'une loi*» a été présenté en avant-première à plus de 400 spectateurs enthousiastes et pour certains émus. Un DVD a été gravé, les bénéfices de sa vente sont destinés au FELE et à l'association Terre Fraternité dont le soutien immédiat aux familles de nos tués et de nos blessés au combat est exemplaire.

La FSALE ayant contribué financièrement à la réalisation de ce film, vous avez la possibilité de le projeter en public à des fins non lucratives. En cela il pourrait être le support d'une séance d'information, non seulement destinée à vos adhérents, mais aussi (et surtout) à un public plus vaste, lors de la commémoration de Camerone par exemple. Le bon de commande pour l'acheter est accessible par notre site internet.

Le 20 février le Parlement a adopté définitivement la loi instaurant le 11 novembre comme une journée «*en hommage à tous les morts pour la France*» Comme vous le savez un des objectifs de cette loi est d'honorer, une fois l'an, la mémoire des 600 soldats tombés en opération extérieure et de souligner ainsi que tous les «*morts pour la France ont la même valeur*».

La FSALE s'honore d'avoir soutenu cette proposition de loi au sein d'un comité d'entente fort de 47 associations liées au monde combattant.

En ce début d'année c'est avec un très vif intérêt que je prends connaissance des procès-verbaux des assemblées générales de vos amicales. Ils soulignent la vitalité du plus grand nombre d'entre-elles et l'adhésion d'un flux régulier de jeunes anciens. C'est encourageant.

Pour autant ce courant ne saurait être entretenu sans un minimum de communication sur qui nous sommes et sur ce que nous faisons. Tel est l'objet de cette lettre.

Général de corps d'armée (2s) Robert Rideau - Président de la FSALE

(À DÉCOUPER OU À RECOPIER)

BON DE COMMANDE

VLODICOM, 1 rue Emmanuel Chabrier, 78330 Fontenay-le-Fleury

Le DVD est vendu au prix de 15 € frais de port compris (France métropolitaine).
Bon de commande à renvoyer accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de **vlodicom**.
Autres destinations - achats groupés, amicales et associations nous consulter : vlodicom@orange.fr

M^{me}, M^{lle}, M _____ Prénom _____
N^o, rue _____ Ville _____ Code postal _____
Tél. _____ E-mail _____

Désignation de l'article	Prix unitaire TTC	Quantité	Montant TTC
<i>Français par le sang versé, histoire d'une loi</i>	15 €		
Total à payer			

Date :

Signature :

L'ECPAD REALISE SON PREMIER WEB DOCUMENTAIRE

ecpa ▶ d

Les équipes de l'ECPAD ont investi le domaine des nouvelles technologies et confirment leur capacité à innover. La mise en ligne d'un web-documentaire sur l'opération Daguet en est un nouvel exemple.

Cette œuvre audiovisuelle a mobilisé toute la chaîne de fabrication de l'ECPAD : un réalisateur, des documentalistes, des équipes de tournage, un monteur vidéo, des techniciens d'effets vidéo, un illustrateur musical, un graphiste PAO, un rédacteur et un développeur web.

Avec près de six heures d'entretiens et d'images d'archives inédites, c'est un véritable coffret DVD qui est directement accessible sur ordinateur, tablette numérique reliée à Internet ou smartphone. L'étroite collaboration avec le général Derville, président de l'Amicale des anciens de la division Daguet, a permis d'obtenir de nombreux témoignages de hautes autorités militaires, complétés par des interviews d'acteurs de combat, d'unités de soutien et de déminage, du service de santé des armées et de quelques témoins non militaires.

Le web-documentaire, outre la mobilité, offre une grande souplesse de navigation permettant une approche historique, géographique et thématique. Menus et onglets permettent de naviguer librement en fonction des centres d'intérêt, d'accélérer, de revenir en arrière...

Le montage final se présente sous forme matricielle : les interviews sont découpées et regroupées sous cinq chapitres successifs : le prologue, la mise en place (Desert Shield), l'offensive (Desert Storm), le retour (accueil en France et debriefing), et l'épilogue (leçons tirées du conflit). Chaque témoignage est enrichi par des images inédites ou des séquences vidéo d'archives.

Ce web-documentaire est en ligne depuis vendredi 24 février 2012, date anniversaire de la bataille d'Assalman, à l'adresse <http://webdocs.ecpad.fr/daguet/>.



Un camp des troupes françaises au cours de l'opération «Daguet»

Le Légion n'oublie pas



■ M. Tutko, président de la légion étrangère de Poissy, et son bureau.

L'assemblée générale ordinaire de l'amicale des anciens de la Légion Étrangère de Poissy s'est déroulée le 10 mars. Une trentaine d'adhérents étaient présents et ont pu écouter le président M. Tutko, après la minute de silence à la mémoire des anciens décédés cette année et aux soldats morts en opération, tout en ayant une pensée pour les soldats déployés aux quatre coins du monde. La secrétaire Mme Tutko revenait ensuite sur les sorties du drapeau de la légion lors de toutes les cérémonies organisées par la ville,

à l'Arc de Triomphe, aux Invalides et au Fort de Nogent puis Mme Siffen, comptable de l'association, a présenté les comptes au centime près. Comme de coutume à la Légion étrangère, les adhérents ont levé leur verre "à la poussière", le boudin a été servi avec générosité avec de succulents petits-fours et le chant du même nom entonné par tous les présents, en présence de Jean-François Raynal, conseiller général de Poissy-nord et de Patricia Merlier conseillère municipale déléguée aux anciens combattants.

Extrait du «*Courrier des Yvelines*»

LE 7 MAI A NOGENT-SUR-MARNE



CAMERONE 2012

Aux Invalides



Au fort de Nogent



Sous l'Arc de Triomphe

